

« Mondialisation des rapports juridiques » ou « Le notaire et le droit international »

La multiplication des échanges internationaux au cours de ces dernières années a profondément modifié l'activité notariale, le congrès des notaires de 2005 était d'ailleurs entièrement consacré au droit international privé et le phénomène s'est amplifié depuis. Afin d'apporter aux professionnels les réponses dont ils ont besoin sur ces sujets particulièrement complexes et techniques les éditions LexisNexis Litec publient aujourd'hui l'ouvrage d'Hélène Péroz et Éric Fongaro, *Droit international privé patrimonial de la famille*.

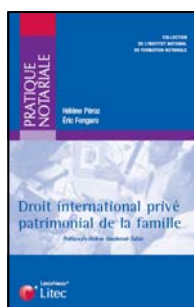
Le notaire doit régler une relation internationale dès lors qu'elle révèle un élément d'extranéité, c'est-à-dire par lequel elle est en contact, ne serait-ce que partiellement, avec un ordre juridique étranger. C'est assez dire, dans le monde dans lequel nous vivons, que le notaire doit être familiarisé avec les notions du droit international privé. Or, celui-ci n'a pas la réputation d'être une branche du droit particulièrement aisée.

L'objectif poursuivi par ces deux jeunes auteurs est double. Ils entendent, dans le domaine retenu, le droit patrimonial de la famille dans sa rencontre avec le droit international privé, donner une présentation théorique de la matière tout en fournissant des indications résolument pratiques. C'est pourquoi l'ouvrage sera utile à tous les juristes intéressés par ces questions et en premier lieu, évidemment, aux notaires.

Les sujets de préoccupations essentiels sont examinés : gestion des biens de la personne, gestion des biens du couple, successions, libéralités et la dernière partie porte sur la fiscalité internationale des transmissions à titre gratuit. Dans tout l'ouvrage, les sources utiles pour chaque question sont indiquées de façon préliminaire et tous les développements sont parsemés de « dossiers » dont la liste figure en fin d'ouvrage ; il suffit de consulter cette liste pour prendre conscience de l'extrême variété de ces dossiers qui touchent soit des points d'actualité, soit des « conseils aux notaires » qui pourront éclairer les praticiens. En somme, c'est un ouvrage résolument opérationnel qui est ici proposé.

Les auteurs

HÉLÈNE PÉROZ et ÉRIC FONGARO sont tous deux, maîtres de conférences, respectivement à l'université de Caen Basse-Normandie et à l'université de Toulouse I Capitole et membres du Comité français de droit international privé.



Collection	:	Pratique Notariale
Edition	:	1 ^e
Prix	:	58 €
Pages	:	560 pages
Format	:	15.5 X 24 cm
Code ISBN	:	978-2-7110-0959-6
Diffusion	:	Librairies, V.P.C. et www.lexisnexis.fr

Contact presse

Valérie Spilers (demande de service presse) - valerie.spilers@lexisnexis.fr - tél : 01 45 58 91 58